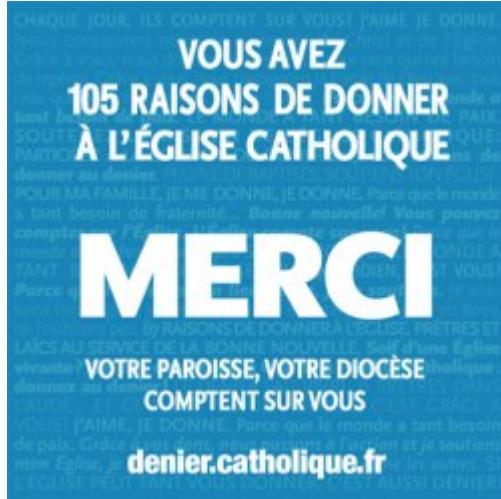




Vous avez 105 raisons de donner à l'Eglise Catholique !



Le Denier fait appel à un sentiment d'appartenance ou de fidélité envers l'Église. Il n'y a pas de tarif ! Chacun donne en conscience selon ses possibilités.

L'Église catholique assure ses missions grâce à générosité des fidèles : depuis 1905, la première de ses ressources est le Denier de l'Église, cette contribution financière versée annuellement par les catholiques à leur diocèse et destinée à assurer la vie matérielle des prêtres.

Le Denier n'est pas un don comme un autre. Il ne fait pas appel à la générosité, mais plutôt à un sentiment d'appartenance ou de fidélité envers l'Église, pour que ceux qui sont plus spécialement en charge d'annoncer l'Évangile et de faire vivre l'Église, aient une juste rémunération. Le Denier est un don volontaire, il n'y a pas de tarif ! Chacun donne en conscience selon ses possibilités.

Le Denier n'est pas suffisant et il ne couvre qu'une partie importante des charges. Les diocèses, les paroisses et les prêtres ont d'autres ressources, principalement les quêtes, les offrandes de cérémonies et les offrandes de messes, les legs et donations. C'est l'ensemble de ces recettes qui permet financer l'ensemble des besoins pastoraux de l'Église.

Mais le Denier en constitue la part la plus importante dans la quasi-totalité des diocèses. Ce don est dédié tout particulièrement aux traitements, charges sociales, formations, logement et frais pour les prêtres et pour les laïcs en mission.



<https://vimeo.com/246800426>

<https://vimeo.com/246800557> <https://vimeo.com/246800658>

En savoir plus

